



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

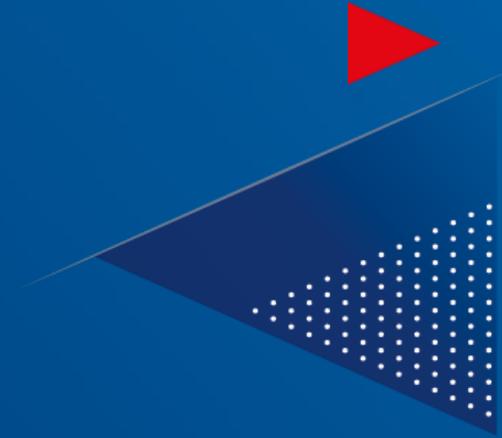
ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER : DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE) ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

01

Ouverture de la séance



Philippe LE YONDRE
Trésorier
Ligue du Football Amateur



SOMMAIRE

01

Ouverture du
webinaire

02

La structuration des
territoires

03

L'accompagnement
avant le lancement
du projet

04

L'accompagnement
lors de la création du
dossier

05

L'accompagnement
pendant la période
de financement

06

Préparer l'après
financement

02

La structuration des territoires

Les pré requis de la structuration des instances

- La Ligue du Football Amateur préconise une organisation régionale dédiée à la thématique :
 - Une commission dédiée avec
 - Un.e élu.e référent.e
 - Un.e référent.e administratif FAFA Emploi
 - Un.e représentant.e de l'IR2F



03

L'accompagnement avant le lancement du projet

Calendrier idéal du FAFA Emploi (création de postes)

Rencontres avec les clubs pour présenter le FAFA Emploi

Sept./Déc.
N

Accueil et accompagnement des clubs intéressés pour présentation de leur projet

Janv./Fév.
N

Accompagnement des clubs volontaires dans la création et le dépôt des dossiers

Mars/Mai
N

Embauche des salariés

A partir de
juillet
Saison+1



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA >



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA



Communiquer auprès des clubs

- **Quand et comment communiquer ?**
 - ✓ Réunion d'accompagnement du projet Club
 - Les conseillers techniques et élus des territoires peuvent/doivent parler du FAFA aux clubs
 - ✓ Réunions de secteurs tout au long de la saison et Assemblées Générales
 - Vous pouvez fournir toutes les éléments pour que le sujet soit abordé
 - ✓ Sur les sites et les réseaux sociaux
 - Faire savoir et permettre aux clubs d'identifier des contacts en local pour être accompagnés
- L'objectif est de présenter le FAFA et toutes ses thématiques comme un outil de structuration du club et leur demander de vous contacter pour présenter leur projet.
- Cette promotion doit être accompagnée politiquement auprès des clubs



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

LA

FFF

**AIDE LES CLUBS
AMATEURS À FINANCER
LEURS PROJETS.**



ENSEMBLE,

ON EMPLOIE - ON SE FORME - ON S'ÉQUIPE - ON ROULE

► **RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/faa)**

Rapprochez vous de votre district pour plus d'informations



FAFA 27/01/2023

Identifier les besoins des clubs

- **La FAFA Emploi, seule réponse aux clubs ?**

- ✓ La présentation du projet du club doit vous permettre de l'orienter vers le dispositif qui lui correspond en terme de ressources humaines :
 - Service Civique
 - Apprentissage
 - Emploi aidé par l'ANS
 - Emploi aidé par le FAFA Emploi
 - Autres aides locales disponibles pour les clubs

➔ Votre rôle est d'accompagner le club pour qu'il sollicite les bons leviers en fonction de son projet. Les dispositifs peuvent être complémentaires.



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



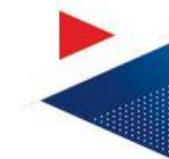
ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

L'étude des projets

- Des outils créés par la Fédération avec Profession Sport et Loisirs à votre disposition ([sur Réseau Bleu](#)) pour étudier la faisabilité des dossiers
- Document en cours de mise à jour



Quelques informations sur l'ANS

- Emplois sportifs de 1 à 3 ans
- Une aide pouvant aller jusqu'à 12 000€/an
- Les ligues seront sollicitées pour donner leur avis sur les dossiers de leurs territoires.
- Les ligues sont invitées à se rapprocher de leur DRAJES pour poursuivre la collaboration



04

L'accompagnement lors de la création du dossier

Calendrier idéal du FAFA Emploi (création de postes)

Rencontres avec les clubs pour présenter le FAFA Emploi

Sept./Déc.
N

Accueil et accompagnement des clubs intéressés pour présentation de leur projet

Janv./Fév.
N

Accompagnement des clubs volontaires dans la création et le dépôt des dossiers

Mars/Mai
N

Embauche des salariés

A partir de
juillet
Saison+1



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA >



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA





FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FATA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

Les grands principes

- ▶ Encourager la **création d'emploi structurant** au sein des clubs amateurs de Football autour de 3 postes :
 - Responsable Sportive/Sportif et/ou
 - Responsable Administrative/Administratif
- ▶ Un dossier créé informatiquement par les clubs, mis à la disposition des instances fédérales avec l'obligation de prévoir une mise à disposition du dossier à la FFF **deux mois avant la date d'embauche**
- ▶ L'objectif est de structurer le club pour pérenniser et développer son activité

Contexte FAFA Emploi



Saison	Nombre de postes créés
2017-2018	32
2018-2019	69
2019-2020	66
2020-2021	86
2021-2022	123
2022-2023	174

- Croissance depuis septembre 2021 puis explosion des demandes sur la saison 22/23 (plus de 170 emplois créés)
- Ouverture du dispositif en saison N-1 avant définition de l'enveloppe budgétaire
- Proportion des renouvellements trop importants sur les saisons 23/24 et 24/25 qui laisse peu de place à la création de postes (46 en 23/24 avec le dispositif actuel à budget iso)
- Emplois co-financés FAFA/ANS subventionnés à 80% au détriment d'autres clubs non accompagnés
- Non alignement des critères FAFA / ANS :
 - Nombre de saisons de subventionnement :
 - 3 saisons A.N.S VS 4 saisons F.A.FA.
 - Dégressivité de l'aide :
 - aide identique sur les 3 saisons côté A.N.S / aide dégressive F.A.F.A.



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

Saison 2023/2024

Nécessité de modifier les modalités de subventionnement pour assurer la création de nouveaux postes et simplifier le dispositif :

- Passage à un financement sur 3 saisons
- Réduction du montant global de l'aide
- Modulation à la baisse de l'aide si subvention ANS
- Non dégressivité de l'aide



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

Saison 2023/2024

Exemple détaillé :

- Un club qui bénéficie d'une aide ANS (12 000 €) perçoit 4000 € par saison sur 3 ans du F.A.F.A.
- Un club qui ne bénéficie pas d'une aide ANS perçoit 8000€ par saison sur 3 ans du F.A.F.A.

Exemple :

Club non ANS

- Saison 1 : 4000€ décembre + 4000€ mai
- Saison 2 : 4000€ décembre + 4000€ mai
- Saison 3 : 4000€ décembre + 4000€ mai

Club ANS

- Saison 1 : 2000€ décembre + 2000€ mai
- Saison 2 : 2000€ décembre + 2000€ mai
- Saison 3 : 2000€ décembre + 2000€ mai



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF (IVE)
ET/OU SPORTIF (IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

Autres modifications du Cahier des Charges :

Saison 2023/2024

- Mentionner la possibilité d'insérer des missions en lien avec le développement du club autour de nouveaux publics et/ou des nouvelles pratiques dans les fiches de poste
- Préciser la notion d'obligation du renouvellement des 50% au mois de décembre (pas de rattrapage possible)
- Versement de l'aide en Saison 1 alignée sur les saisons 2 et 3 : 50% en décembre et 50% en juin
- Pas de possibilité de bénéficier d'une deuxième aide FAFA Emploi quand le club en a déjà bénéficié depuis la mise en place du dispositif actuel (saison 2017/2018)



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

Accompagnement des territoires :

Des préconisations à formuler :

- **Priorisation** des dossiers pour les BMF en apprentissage
- **Organisation** de réunions tripartites (Ligue/District/club) pour échanger sur le projet de développement du club autour de l'emploi
- **Etude et attention** très particulières au budget du club avec capacité à pérenniser le poste

Principe de traitement des dossiers :

- Premier arrivé / premier servi
→ Nécessité de bien accompagner les clubs pour création des dossiers en amont avec date de transmission des dossiers complets à la FFF.

Un dossier non complet sera non pris en compte dans les dossiers à traiter en priorité

L'outil en ligne, un passage obligé

- Ouverture de l'outil en ligne pour la confection des dossiers.
- Nécessité de se positionner sur la saison 2023/2024 sur Footclubs avant d'accéder à l'outil en ligne



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FATA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

La formation PFFD obligatoire au pré dossier : « Recruter un salarié et financer l'emploi »

- Les IR2F sont au courant de cette nouveauté depuis le 16 février 2022.
- Nécessité de vous rapprocher de votre IR2F pour organiser des formations pour les clubs avant la confection des dossiers
- Possibilité de suivre la formation dans des I2RF voisins si formation impossible en local



RAPPEL DES PIÈCES NECESSAIRES

Pré-dossier

- Projet de contrat de travail
- Fiche de poste préalable à l'embauche
- Budget prévisionnel du club daté et certifié conforme
- Bilan comptable du dernier exercice clos
- Projet associatif
- PV de validation de lancement du projet
- Organigramme du club
- Pour les primo employeurs, attestation PFFD
- Si club employeur, DSN



Pièces complémentaires ;

- PV validant la création de poste
- Contrat de travail daté et signé
- Fiche de poste datée et signée
- Diplômes en fonction du poste
- Carte pro si poste sportif
- Parcours de formation sur les 3 prochaines saisons daté et signé
- Attestation de licence
- Copie Footclubs attestant de la mise à jour des membres avec le salarié
- DPAE

L'étude des dossiers

- **Vigilance importante sur les budgets des clubs**
 - Penser dès le début à la capacité à pérenniser les emplois
 - Demander aux clubs leur projet après l'aide financière
 - Être attentif à la place des aides financières dans la globalité du budget du club
- **Vigilance importante sur les contrats de travail**
 - Les mentions obligatoires du CDI sont disponibles sur Réseau Bleu
 - Le COSMOS a la disposition des clubs pour mettre en place un contrat qui répond aux attentes



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)



COSMOS

La FFF et le COSMOS

- ▶ **Prise en charge par la FFF de l'adhésion de 3 000 clubs employeurs au COSMOS pour la saison 2023/2024**
- ▶ **L'objectif est de doter les clubs employeurs d'un accompagnement supplémentaire d'un expert de la professionnalisation dans le sport**
- ▶ **Une démarche à accomplir par les clubs en se rendant sur le lien suivant : www.cosmos-sports.fr/adherer/890 et en choisissant « adhésion groupée »
→ Lien à confirmer par la FFF dans les prochaines semaines.**

05

L'accompagnement pendant la période de financement

Calendrier idéal du FAFA Emploi (renouvellement de postes)

Prise de contact avec les clubs pour
s'assurer que tout se passe bien

Sept./Déc.

Récupération des fiches de paie pour
versement de 50%

Décembre

Temps de rencontre collectif avec tous les
clubs concernés par le FAFA Emploi

*Janv./Mai
N*

Récupération des éléments nécessaires à la
finalisation du renouvellement

Mai



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA >



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA



Les renouvellements des dossiers

- **Nouveautés, le séquençage de l'aide sur les années 2, 3 et 4**
 - Dates butoirs FFF définies :
 - **1^{er} semaine de décembre** : Bulletin de salaire de novembre → Versement de 50% de l'aide
 - **2^e semaine de mai** : Ensemble des documents nécessaires → Versement de 50% de l'aide fédérale
- Pour les dossiers instruits informatiquement : tout se fera via l'outil informatique
- Pour les autres dossiers : échanges par mails.

→ **Ces dates sont essentielles pour l'atterrissage financier de la FFF**



FFF
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR
F A F A >

**ENSEMBLE,
ON EMPLOIE.**

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA

La formation PFFD obligatoire au renouvellement «Accompagner le salarié et développer l'emploi »

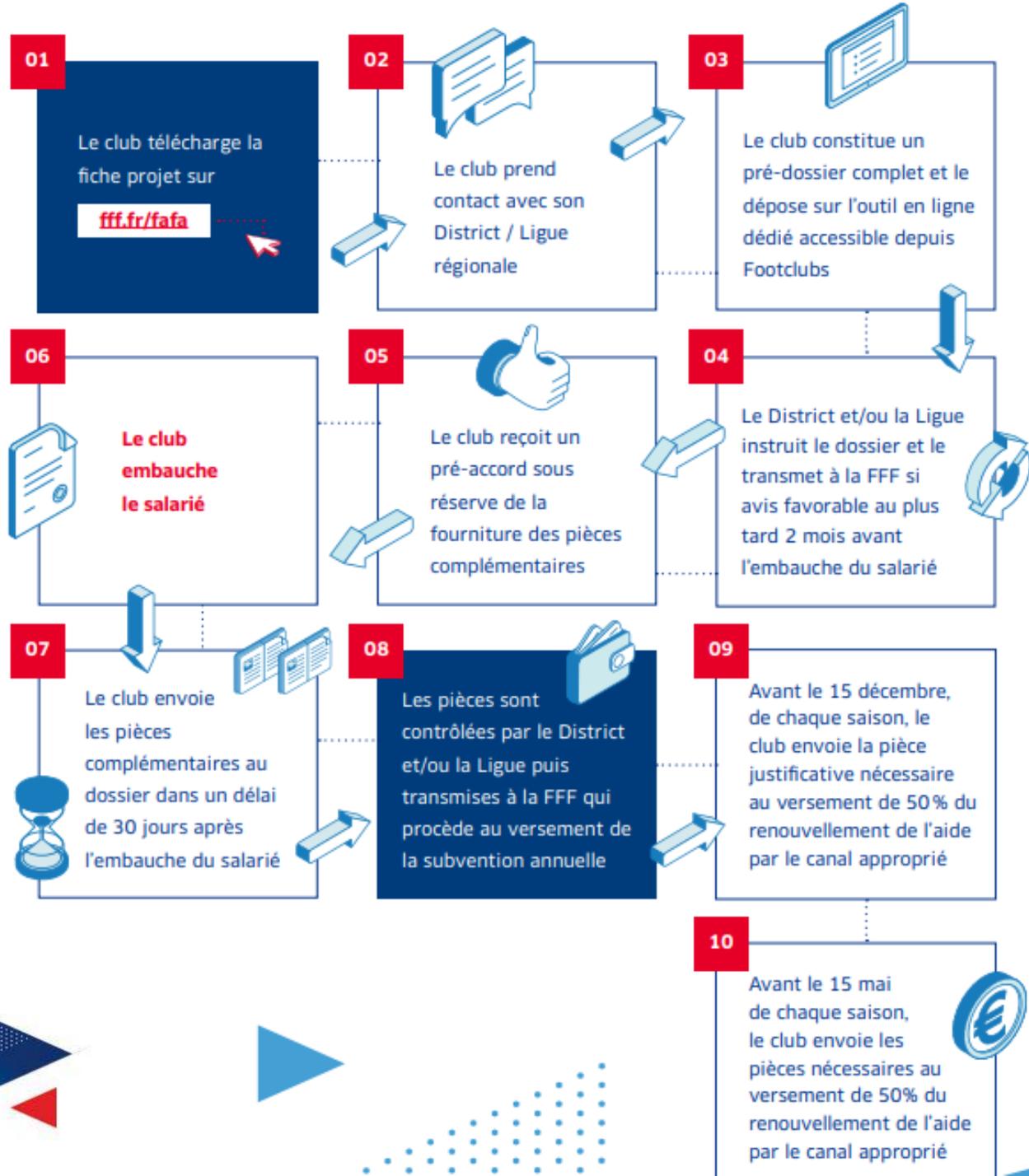
- **Nécessité de vous rapprocher de votre IR2F pour organiser des formations pour les clubs avant la confection des dossiers**



Les autres documents à fournir pour la période de mai

- le rapport d'activités de la/du salarié.e, sur la saison écoulée
- la copie de la dernière fiche de paie de la/du salarié.e ;
- le/les justificatif(s) de maintien du poste sur la saison écoulée (attestation de travail signée par l'employeur
- le/les justificatif(s) attestant de la participation de la/du salarié.e à la/aux formation(s) prévue(s) dans le parcours de formation initial
- le/les justificatif(s) attestant de la participation de la/du salarié.e à la vie des instances





Cycle de vie d'un dossier

FATA
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

06

Préparer l'après financement

La pérennisation

- **Les années 2/3 sont des années charnières :**
 - Dernière année pour mettre en place des actions sur la dernière année d'aide financière
- **Nécessité de faire un suivi qualitatif des clubs:**
 - Réunion annuel des clubs employeurs
 - Accompagnement spécifique
 - Relation avec des entités spécialisées en local

→ La pérennisation est un sujet qui se traite dès la conception du dossier car essentiel à la structuration du club



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)

La pérennisation des dossiers

- Des outils créés par la Fédération avec PSL à votre disposition ([sur Réseau Bleu](#)) pour étudier la pérennité des dossiers
- Document en cours de mise à jour



FATA >
FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR



Rétro-planning général

Validation des modifications par le BELFA

19 Janvier
2023

Webinaire de présentation des évolutions
aux instances

26 janvier
2023

Webinaire de présentation du dispositif aux
clubs et

2 février
2023

Formation pour les référents des Ligues à la
FFF

Février
2023

Ouverture de l'outil informatique pour dépôt
des dossiers

1^{er} mars
2023

Date limite de transmission des dossiers via
l'outil pour embauche au 1^{er} juillet 2023

1^{er} mai
2023



FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA



ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER :
DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE)
ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR [FFF.FR/FAFA](https://www.fff.fr/fafa)





FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

FAFA

ENSEMBLE, ON EMPLOIE.

LA FFF AIDE LES CLUBS AMATEURS À FINANCER : DES POSTES DE RESPONSABLE ADMINISTRATIF(IVE) ET/OU SPORTIF(IVE) AU SEIN D'UN CLUB AMATEUR.

► RDV SUR FFF.FR/FAFA